

Accueil des immigrants dans le diocèse de Saint-Claude

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Immigration](#), [Perepiscopus](#)

Date : 3 juillet 2019



Samedi 29 juin, Mgr **Jordy**, évêque de Saint-Claude a annoncé :

« À la suite de l'afflux de migrants, de nombreux collectifs du Jura se sont tournés vers l'évêque pour lui demander : que fait l'Église ? »

La Pastorale des migrants du diocèse a identifié trois axes :

- l'adhésion au protocole Couloirs humanitaires, signé le 14 mars, d'une part entre les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères et d'autre part, la communauté Sant'Egidio, les communautés catholiques et protestantes. Ce protocole autorise dans les dix-huit mois, la délivrance de 500 visas humanitaires pour des réfugiés syriens ou irakiens en situation de vulnérabilité (enfants en bas âge, suivi médical, handicap). Même si le protocole a été signé par les églises catholiques et protestantes, l'accueil est ouvert à toute personne, quelle que soit sa religion.
- Un pôle de conseils juridiques et administratifs a été mis en place pour favoriser l'accès aux droits des immigrants et accompagner les bénévoles engagés
- l'accueil des mineurs en particulier. Un jeune sera reçu dans trois familles d'accueil à tour de rôle pour une période renouvelable d'un mois. L'hébergement prendra alors fin, soit parce que le jeune a été reconnu mineur et sa garde confiée à l'Aide sociale à l'enfance. Soit, il est déclaré majeur et dans ce cas, sa place est dans le dispositif public.